



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2086>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-2086**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-79703

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 08/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPH Plaine Commune Habitat

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 482741071

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX D'ACCES DIFFICILES SUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE DE L'OPH PLAINE COMMUNE HABITAT - LOT 2: AGENCES EST & NORD

Type de marché : Travaux

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

- Nom de la société attributaire : ABSIDE - Montant : -Le montant prévisionnel annuel des commandes pour le lot n°2 du marché est de 120 000euro(s) HT. Ce montant est purement indicatif, en aucun cas Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ce montant. Le montant maximum annuel des commandes du lot n°2 s'élève à 250 000euro(s) HT. Les prestations traitées à bons de commande seront rémunérées par application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées. -Durée : Le lot n°2 du marché est conclu à compter de sa date de notification (l2 26/12/2024) jusqu'au 31/12/2024. Il fera l'objet d'une reconduction tacite, par année civile, dans la limite de une reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 2 ans, soit jusqu'au 31/12/2025.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025